UNDP DJIBOUTI

Profil de projet – Proposition de stratégie e-gouvernement pour Djibouti

1. **Contexte**

Les options pour la République de Djibouti en matière d’exploitation des opportunités offertes par les technologies e-gouvernement peuvent être présentées comme suit. Le e-gouvernement doit contribuer à impulser la réforme et la modernisation de l’administration par une plus grande exploitation des TIC et de contribuer ainsi au développement de la République de Djibouti. Le e-gouvernement doit contribuer à l’évolution de la République de Djibouti vers une société qui est pleinement intégrée à l’économie de l’information et la société du savoir.

La République de Djibouti ne peut se payer le luxe d’un projet grandiose de déploiement des infrastructures et technologies propres à l’e-gouvernement. On ne peut penser en termes d’une informatisation générale de l’administration à court terme, c’est un projet qui devra prendre son chemin. Il faut plutôt chercher les projets porteurs qui répondent mieux aux priorités de développement de Djibouti.

Il est proposé, suite à l’expérience internationale, que la République de Djibouti concentre ses efforts de modernisation et d’informatisation de l’Administration publique sur deux axes, soit :

1. Renforcer l’informatisation et le travail collaboratif des administrations avec de la sensibilisation, de la formation et des équipements
2. Répondre aux attentes latentes voire même les demandes qu’un service en ligne pourraient satisfaire (au profit de quels utilisateurs?)

Dans un premier temps, et afin d’aider à catalyser la transformation e-gouvernement, il est proposé que la priorité soit dans les meilleures conditions : les moyens d’accompagnement soient présents ainsi que le temps requis, voici les étapes que l’on pourrait prendre pour une approche plus systématique et scientifique :

### Les différentes étapes préparatoires pour lancer le e-gouvernement à Djibouti seraient :

### Les étapes dans une approche systématique

1. E-gouvernement e-readiness assessment  (étude de la diffusion de l’e-gouvernement): Faire état de la demande pour les services. C’est un constat rapide qui se doit d’être fait. Voici les composantes éventuelles d’une telle étude :
	1. Environ 6 semaines de recherche et d’enquête auprès des utilisateurs actuels et potentiels pour mieux connaître la demande et les circonstances influençant l’accès aux TICs et au e-gouvernement. Cette étude examinerait de près les services publics existants et le potentiel du e-gouvernement, et ne saurait se résumer qu’à l’existant, car le e-gouvernement est en toute première étape de démarrage en République de Djibouti. Une étude de la demande ferait partie intégrante de cette enquête et permettrait de dégager les priorités parmi les services publics qui seraient aptes à une informatisation dans un contexte e-gouvernement. Connaissant la demande, les contraintes ainsi que les opportunités, les décideurs seront mieux placés pour considérer les solutions et les choix qui les confrontent et pour dégager l’offre qui saura répondre aux demandes prioritaires
	2. Faire un constat des activités et réalisations et acquis du e-gouvernement en République de Djibouti
	3. Cette étude s’accompagne d’un constat sur les infrastructures actuelles et les perspectives futures du secteur des TIC et de l’Internet
	4. Une étude du marché des TIC en général.
2. Etablir les critères de valorisation des services de e-gouvernement : qu’est-ce qui constitue un service e-gouvernement à valeur ajoutée, et quelles sont les applications prioritaires et les plus facilement réalisables en République de Djibouti? Cette valorisation devrait se faire en parallèle à l’étude de la diffusion du e-gouvernement.
3. Identifier les services e-gouvernement qui sauraient le mieux répondre à la demande actuelle ainsi que la demande latente. Il se peut que les services les plus faciles à réaliser dans un premier temps et à amorcer ainsi la demande soient des services pour les opérateurs privés. D’ailleurs, les activités déjà en cours au niveau du projet d’informatisation de la douane et de l’introduction des échanges électroniques (edi : eletronic data interchange ou échange de données électroniques) en font la preuve : ce projet est exigé par le partenaire Dubaï Port Authority afin de mener à bien son exploitation.

**III. Les objectifs escomptés**

Les objectifs immédiats du e-gouvernement sont :

## Objectifs immédiats :

* Améliorer l’efficacité, la transparence et l’ouverture de l’administration
* Créer une administration de service axé sur le client (client centric service)
* Rendre plus accessibles les agents, services, informations et ressources de l’administration et rapprocher les administrés des administrateurs
* Contribuer à la modernisation de l’administration par la plus grande diffusion et adaptation des TIC ainsi que des formules de gestion de l’information et du savoir qui en découlent.

**IV. Les Résultats attendus**

Les résultats attendus se présenteraient comme suit ;

* Plus grande sensibilisation au rôle de l’état et meilleure connaissance des droits et responsabilités du citoyen ainsi que des entreprises privées
* Amélioration des services publics
* Plus grands accès à des services et opportunités tous azimuts
* Réduction des coûts et inconvénients
* Plus grande transparence à tous les niveaux et en particulier dans la gestion et l’attribution des ressources publiques, y compris les contrats (appels d’offre) et les emplois
* Plus grand rendement des agents publics
* Réduction de la corruption et amélioration des contrôles administratifs
* Plus grande participation locale (empowerment)
* Renforcement du sentiment d’appartenance nationale, surtout dans les régions éloignées des centres administratifs
* Amélioration des finances de l’Etat.

**V. Budget estimatif prévisionnel**

Le budget estimatif toutes composantes confondues est de : **120.000 $**